

2010/2886 - Lyon 7e - Convention d'occupation temporaire à titre gratuit accordée par la Ville de Lyon au profit de l'Association Habitat et Humanisme Rhône, du terrain sis 24, avenue Jules Carteret, afin d'y relocaliser une structure d'accueil de nuit constituée de bungalows, dans le cadre du dispositif de "Veille Sociale" - EI n° 07 286. (Direction de l'Action Sociale -) (BMO du 04/10/2010, p. 2010)

Rapporteur : Mme GUILLAUME Sylvie

(Adopté.)